



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ | Зєєєєє | 0H5X3Q
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Mme Akharbach appelle au renforcement du rôle des radios et télévisions publiques

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Mme Akharbach appelle au renforcement du rôle des radios et télévisions publiques

06 sep 2019

















Tunis, La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Mme Latifa Akharbach, a appelé au renforcement du rôle des radios et télévisions publiques.

"Ces radios et télévisions publiques évoluent et assument désormais leur mission spécifique dans un contexte de mutations technologiques, sociales et économiques accélérées et profondes", a-t-elle expliqué lors d'un débat consacré à l'avenir des médias de service public dans le cadre de la 6^{ème} Conférence des Présidents du Réseau Francophone des régulateurs des Médias,(REFRAM), tenue les 6 et 7 septembre à Tunis.

La présidente de la HACA a également souligné que les radios et télévisions publiques doivent relever à la fois le défi des changements des habitudes de consommation des médias, celui du renforcement de l'offre de contenus numériques en plus du bouleversement de leur modèle économique.

Dans le même ordre d'idées, elle a mis l'accent sur l'importance des dynamiques d'accompagnement et de sensibilisation portées par les instances de régulation, conscientes du rôle fondamental joué par le service public de l'audiovisuel dans la démocratisation de l'accès à la communication et la création audiovisuelles, la préservation de la cohésion sociale ou encore l'éducation citoyenne.

Mme Akharbach a par ailleurs salué la forte participation des régulateurs africains aux travaux de cette sixième conférence, "illustrant encore une fois le poids du continent africain dans la Francophonie Mondiale".

A cette occasion, la présidence et la vice-présidence du Réseau sont revenues respectivement aux présidents de la HAICA, M. Nouri Lajmi et du CSA français. Par ailleurs, la Commission Nationale de la Communication, régulateur des médias de Djibouti a été admise au sein du REFRAM et en devient ainsi le 30ème membre.

La sixième conférence des présidents du REFRAM a adopté la feuille de route du réseau pour la période 2020-2021 qui comporte cinq axes prioritaires portant sur "le rôle des régulateurs des médias dans la lutte contre la désinformation", "le rôle des médias de service public dans le renforcement du droit à la liberté d'expression et d'information", "le rôle des régulateurs dans la

protection de l'enfance dans un environnement multiplateforme" et enfin "la régulation du traitement médiatique des questions migratoires".

En marge des travaux de cette sixième Conférence, la présidente de la HACA a tenu une série de rencontres bilatérales, avec ses homologues dont notamment ceux du Burkina Faso, des Iles Comores, de Mauritanie, de Djibouti et de Côte d'Ivoire, et du Liban.

Organisée par la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle de Tunisie, cette conférence des présidents du REFRAM a été l'occasion pour débattre d'un grand nombre de sujets liés notamment à l'état des lieux de la feuille de route 2018-2019.

Créé à Ouagadougou en juillet 2007, le REFRAM a pour but de renforcer la solidarité et les partages entre ses membres comme il constitue un espace de débats et d'échanges d'informations sur les questions concernant la régulation des médias et contribue aux efforts de formation et de coopération.

La consolidation de l'Etat de droit, de la démocratie et des droits de l'Homme sont au cœur de la vocation du REFRAM, qui est l'un des quinze réseaux institutionnels soutenus par l'Organisation internationale de la Francophonie.

Il convient de noter que la présidente était accompagnée à Tunis par M. Talal Salahdine, Manager des Affaires Africaines et Internationales, M. Imad Meniari, secrétaire du Conseil ainsi que Mme Hanane Idmachghane, chargée de mission auprès de la Direction Générale,

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>